LETTRE D'INFORMATION DESTINÉE AU PROPRIÉTAIRE DES BIENS A REPRENDRE

(Signature directe ou envoi en recommandé avec A.R.)

Demande d'autorisation d'exploiter

(Art. L331-1 à L331-11 et R331-1 à R331-7 du code rural et de la pêche maritime)

PROPRIÉTAIRE

Signature du ou des propriétaire(s)*
« J'ai pris connaissance des informations ci-dessus »

DEMIANDEON	INOTHIETAINE
Société :	Nom d'usage :
	Nom de naissance :
M. et/ou Mme :	Prénom :
Adresse complète :	Adresse complète :
Madame, Monsieur,	
Conformément à l'article R331-4 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que je sollicite, auprès du Préfet de la Région Centre-Val de Loire, une demande préalable d'autorisation d'exploiter pour des parcelles vous appartenant et précédemment exploitées par,	
Pour information, je souhaite attirer votre attention sur les éléments suivants :	
 Cette lettre est soumise à votre signature afin que je puisse attester auprès de l'administration que je vous ai informé du dépôt de ma demande préalable d'autorisation d'exploiter. 	
 Votre signature ne vous engage pas à me l demande. Ce n'est pas une lettre d'accord 	ouer ou à me vendre les parcelles, objets de la ou de désaccord sur ma demande.
 Dans le cadre de la procédure relative à ma demande d'autorisation d'exploiter, vous avez la possibilité de produire des observations écrites auprès de l'administration (Direction Départementale des Territoires) dans un délai d'un mois à compter de la réception de la présente lettre. 	
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.	
Fait à	le

Adresse de l'administration où est déposée ma demande : Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire Contrôle des structures 61, avenue de Grammont BP 71655 - 37016 Tours Grand Tours Cedex 1

Signature du ou des demandeur(s)

BP 71655 - 37016 Tours Grand Tours Cede Tél : 02.47.70.82.67 ou 02.47.70.82.61

DEMANDELLA

- * En cas de propriété par le demandeur, joindre un document notarié en attestant ou signer la lettre en tant que demandeur et propriétaire
- * En cas de propriété partagée entre époux, la lettre doit être signée par les 2 conjoints.
- * En cas de propriété en indivision ou usufruit, une lettre doit être signée par chacun des indivisaires, usufruitier, nu-propriétaire avec adresse exacte pour chaque
- * En cas de propriété en société (SCI, GFA, etc) une lettre doit être signée par le ou les gérant(s) qui sont inscrits sur l'extrait Kbis (joindre une copie au dossier)
- * En cas de propriété en association une lettre doit être signée par le Président de l'association dont les noms et prénoms doivent être précisés.
- * En cas de propriétaire représenté par une personne tiers, joindre une copie de la procuration ou du jugement de mise sous curatelle correspondant et préciser les portes et préciser du signature.